

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 12 octobre deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MUR-SUR-ALLIER, dûment convoqué à cet effet le 5 octobre 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Temps Libre de Mezel, sous la présidence de M. Jean DELAUGERRE, Maire.

Etaient présents : M. Pascal BOITEL, Mme Leslie DAVID, MM. Jean DELAUGERRE, Sylvain DELEVILLE, Mmes Jacinthe GUILLOT, Florence JOUVE, MM. Jean-Marc LAVIGNE, René LEMERLE, MM. Xavier MAUME, Vincent MAZIN, Louis PEREIRA, François PIGNOL, Jean-Claude PROST, Mmes Danielle RANCY, Lydie ROBERT, M. Jean-Pierre RODIER, Mme Adeline ROUX, M. François RUDEL.

Procurations : Mme Laëtitia BOBEL a donné pouvoir à Mme Danielle RANCY, M. Yves FERRIER a donné pouvoir à M. Jean-Pierre RODIER, M. Matthieu GAVAIX a donné pouvoir à Mme Leslie DAVID, M. Bernard GIRAUD a donné pouvoir à M. François RUDEL, Mme Laïla MEILLAUD a donné pouvoir à Mme Jacinthe GUILLOT, Mme Martine VAQUIER a donné pouvoir à M. Jean DELAUGERRE.

Secrétaire de séance : Mme Danielle RANCY

2023-51 : DESIGNATION DE REPRESENTANTS AU CNAS – DESIGNATION D'UN DELEGUE AU TITRE DES AGENTS

Par délibération n° 2020-18 du 3 juillet 2020, le conseil a désigné, pour représenter la commune au sein du CNAS :

- Mme Jacinthe GUILLOT déléguée pour les élus
- Mme Nadège GENEST déléguée pour les agents de la collectivité

M. le Maire expose à l'assemblée que suite à la mutation de Mme Nadège GENEST, il est proposé de désigner Mme Valérie DEIMON, comme déléguée auprès du CNAS pour les agents de la collectivité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DESIGNE** Mme Valérie DEIMON déléguée du CNAS pour les agents de la collectivité.

Fait et délibéré en Mairie de Mezel les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme ; en Mairie le 12 octobre 2023,

Certifiée transmise en Préfecture, le 13 octobre 2023

Le Maire

Jean DELAUGERRE